

Les ajustements fiscaux auxquels nous devons procéder imposent des choix difficiles. Par exemple, les dépenses dans le domaine de la défense constituent un secteur important lié à notre rôle sur le plan international.

Il y aura des réductions dans ce secteur, tout comme dans d'autres programmes. Vous savez déjà que le Canada n'achètera pas de sous-marins à propulsion nucléaire; nous examinerons plutôt des solutions de rechange pour moderniser notre marine.

Le gouvernement annulera également un certain nombre d'autres projets dans le domaine de la défense; il renoncera notamment à faire l'acquisition de nouveaux avions de patrouille à long rayon d'action et d'autres CF-18. Le projet concernant le char de combat sera par ailleurs mis en veilleuse.

Les Forces canadiennes demeureront en Europe, mais à leur niveau actuel. En effet, nous ne poursuivrons pas pour l'instant notre programme de renforcement des effectifs que nous y maintenons.

Par ailleurs, nous ferons en sorte de disposer des ressources voulues pour participer, s'il nous en est fait la demande et si nous le jugeons approprié, à des missions de maintien de la paix, à quelque moment que ce soit et où que le besoin s'en fasse sentir.

Le renforcement des moyens militaires du Canada devra s'effectuer plus lentement que nous ne l'espérons. Mais notre politique de défense repose toujours sur les principes énoncés dans le Livre blanc, et nous restons déterminés à améliorer sur le long terme le taux de croissance réelle de nos dépenses militaires.

Comme vous l'expliquera plus en détail ma collègue, Mme Landry, ministre des Relations extérieures et du Développement international, la réduction de notre déficit exige, bien à contrecœur, une réduction de notre programme d'aide au développement.

Comme le gouvernement a dû examiner tous les programmes, il y aura des coupes dans notre budget d'APD. L'aide publique au développement est, parmi les programmes du gouvernement, celui qui a connu la croissance la plus dynamique, soit 7,4 % par an au cours des quatre dernières années.

Je tiens à assurer, tant aux pays en développement qu'aux pays donateurs, que le gouvernement reste résolu à offrir un programme d'aide au développement substantiel et de haute qualité. Nous avons à cœur de collaborer avec les pays en développement pour les aider à améliorer les conditions d'existence de leurs peuples.